



Communauté de Communes du Val d'Amboise
9bis rue d'Amboise 37530 NAZELLES-NEGRON
Tél : 02.47.23.47.44

TARIFS ASSAINISSEMENT APPLICABLES AU 1er SEPTEMBRE 2021
selon délibérations n° 2021-04-15 du 24 juin 2021

OBJET DE LA FACTURATION	MONTANT HT	TAUX DE TVA	MONTANT TTC
ASSAINISSEMENT AUTONOME			
Contrôle de bon fonctionnement	130,91 €	10%	144,00 €
<u>Contrôle du neuf</u>			
Avis sur création	114,55 €	10%	126,00 €
Avis sur réalisation	114,55 €	10%	126,00 €
<u>Diagnostic de cession</u>			
Diagnostic de cession	130,91 €	10%	144,00 €
Levée de réserves	98,18 €	10%	108,00 €
Absence non justifiée de l'usager à 2 rendez-vous lors d'un contrôle de bon fonctionnement	65,45 €	10%	72,00 €
Absence non justifiée de l'usager à partir du 3ème rendez-vous lors d'un contrôle de bon fonctionnement	130,91 €	10%	144,00 €
Refus de l'usager à la réalisation d'un contrôle de bon fonctionnement	196,36 €	10%	216,00 €
ASSAINISSEMENT COLLECTIF			
<u>Diagnostic de cession</u>			
Diagnostic de cession pour logements individuels (y compris hôtels, châteaux, gîtes, bâtiments industriels...)	163,64 €	10%	180,00 €
Diagnostic de cession pour logements collectifs (appartements, ...)	98,18 €	10%	108,00 €
Majoration pour heure supplémentaire	72,73 €	10%	80,00 €
Contre visite	49,09 €	10%	54,00 €
ASSAINISSEMENT AUTONOME ET COLLECTIF			
Contrôle de salubrité publique (Prix à l'heure)	81,82 €	10%	90,00 €
Absence non justifiée de l'usager à un rendez-vous lors de la réalisation d'un contrôle de salubrité	40,91 €	10%	45,00 €
Refus de l'usager lors de la réalisation d'un contrôle de salubrité	81,82 €	10%	90,00 €
Pénalité financière au titre de l'article L1331-8 du code de la santé publique	Majoration à hauteur de 100% du montant de la redevance appliquée au m3		
PFAC (participation au financement de l'assainissement collectif)	1 000 €	/	/
Déversement des matières de vidange	20,91 €	10%	23,00 €
Frais de gestion 10% sur participation aux frais de branchement	10%	/	/